

COOP' INFOS de rentrée – Septembre 2021

Chers coopérateurs,
Toute l'équipe de l'OCCE 54, vous souhaite une très belle rentrée scolaire !

Documents présents dans cet envoi :

- la **fiche d'affiliation 2021-2022 qui est à nous renvoyer avant le 31/10/21** (également disponible en téléchargement sur notre site internet <https://ad54.occe.coop> – rubrique « comptabilité »).

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire d'avoir au moins deux vérificateurs aux comptes dont un parent d'élève.

Attention : pour les utilisateurs de Retkoop, la fiche est à renseigner directement sur la plateforme, il vous suffira ensuite de nous envoyer par voie postale le chèque de règlement, la photocopie du relevé de compte correspondant au solde « banque » et le rapport des vérificateurs aux comptes.

- le **calendrier OCCE 2022** (dont le thème est « **Les jeux de cour d'autrefois** ») et qui a été conçu en partenariat avec Coloristelle) ainsi que son bon de commande si vous souhaitez en vendre dans votre école.
- **une lettre aux parents**, destinée à expliquer ce qu'est l'OCCE, quelles sont ses valeurs et ses actions. Vous pouvez l'afficher devant l'école ou la photocopier et la distribuer en début d'année.

Quelques petites modalités diverses concernant les coopératives :

- **Rappel concernant les retards de cotisations et de comptes-rendus financiers (voté au CA du 26/01/15) :**

Le Conseil d'Administration de l'OCCE 54 a décidé de mettre en œuvre la procédure suivante lorsqu'un établissement ou une école n'a pas rendu son bilan financier ou n'a pas payé ses cotisations :

- 15 novembre : envoi d'un mail par la Secrétaire de l'OCCE,
- 15 décembre : envoi d'un mail par l'Animatrice pédagogique de l'OCCE,
- 15 janvier : envoi d'un courrier recommandé à l'établissement ou l'école et information à l'EN de circonscription,
- 15 février : le Conseil d'Administration de l'OCCE est informé pour une éventuelle clôture des comptes de l'école ou établissement.

Pour toute demande d'aide pour remplir votre compte-rendu financier et d'activités, n'hésitez pas à contacter notre secrétaire au 03 83 40 83 84 ou par mail occe.54.sabine@orange.fr.

- **Le(s) mandataire(s) :**

Le(s) mandataire(s) est (sont) responsable(s) de la coopérative jusqu'au 31 août 2021. C'est donc à lui/eux d'établir le compte-rendu financier et d'activités. **Aussi, un dossier de demande de changement de mandataire est disponible sur notre site internet <https://ad54.occe.coop> rubrique « Comptabilité » pour demander la signature sur le compte de la coopérative.** **Attention, n'utilisez pas le formulaire qui est sur Retkoop.**

Nous vous conseillons fortement de nommer deux mandataires pour la coopérative de votre école. Cela permet une gestion partagée des comptes de la coopérative et évite ainsi de nombreux problèmes en cas d'absence d'un mandataire.

- **Plateforme « Retkoop » :**

Rappel : la comptabilité de votre coopérative doit se faire exclusivement sur le site Retkoop <https://www.retkoop.occe.coop>. Nous organiserons des journées de permanence afin de former ceux qui le veulent. Un guide d'utilisation est présent sur notre site internet <https://ad54.occe.coop>. Merci de contacter notre secrétaire pour obtenir vos identifiants à l'adresse mail suivante : occe.54.sabine@orange.fr.

- **Nouveau site internet :**

Nous sommes heureux de vous présenter notre nouveau site internet : <https://ad54.occe.coop> Nous l'avons voulu plus ergonomique afin que vous trouviez facilement les informations que vous recherchez où que vous soyez. Vous trouverez non seulement nos actualités départementales et nationales mais également des réponses à vos questions et de nombreuses ressources pédagogiques.

Vous rencontrez des difficultés au niveau de la
coopérative scolaire ?
N'hésitez pas à nous contacter au 03 83 40 83 84